

**JOURNEE DE CONFERENCES ORGANISEE PAR  
LE COMITE DE LIAISON DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE (CLRT)  
&  
LE CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL CNES  
A LA SAFEX**

**Communication de Ayadi Mohammed  
Secrétaire Général du CLRT**

clrt@hotmail.fr - [www.clrtafrique.com](http://www.clrtafrique.com) - 0661 56 49 47

**4 Mars 2021**

**LA ROUTE TRANSSAHARIENNE  
DE LA REALISATION  
A LA CREATION D'UN CORRIDOR DE CROISSANCE ECONOMIQUE**

Le propos de la présente communication est de partager avec vous un projet de plan d'action pour la création d'un Corridor de croissance économique sur le réseau de la Route transsaharienne (RTS). Il s'agit en premier lieu de vous informer avant d'écouter vos questions et vos conseils, pour préparer au mieux ce qui doit être soumis à nos autorités compétentes.

Le système Corridor est un outil qui va dans l'intérêt général de l'Algérie et des pays membres de notre Comité de liaison (CLRT), à savoir l'Algérie, le Mali, le Niger, la Tunisie, le Nigéria et le Tchad..

Pour une meilleure compréhension de l'approche, je commencerai par faire un survol historique de ce Projet avant d'en venir à l'actualité.

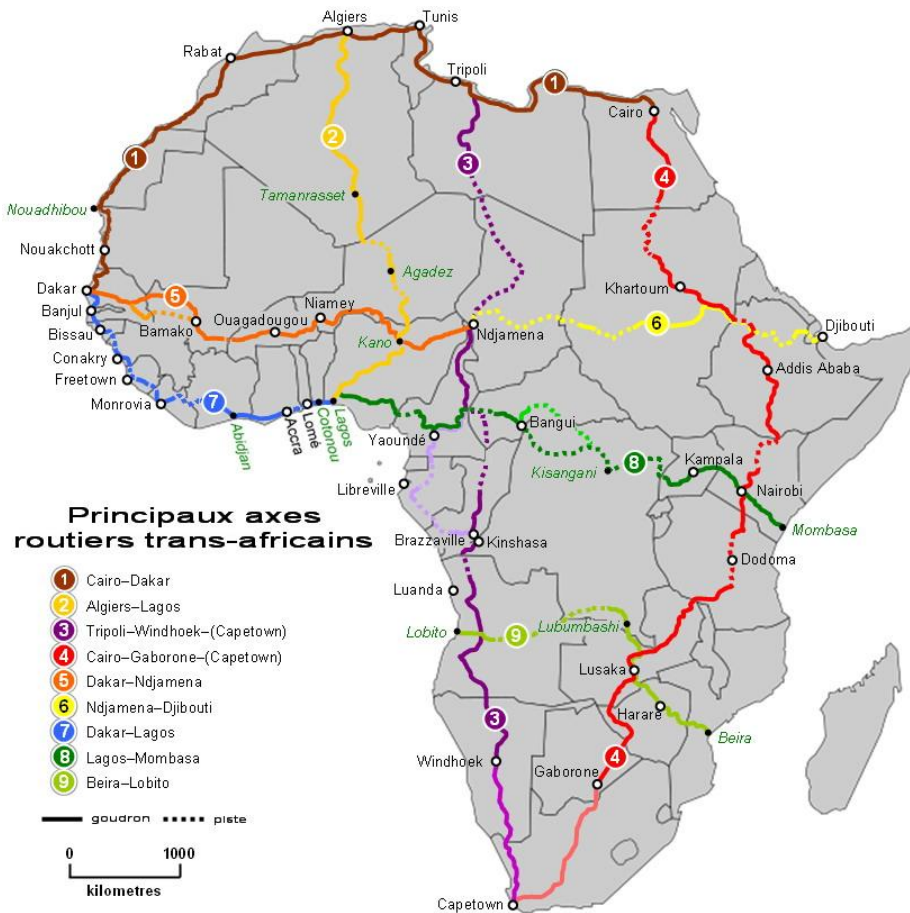
Je rappellerai que le Comité de Liaison de la Route transsaharienne (CLRT) a été institutionnalisé en 1966 sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) établie en 1958 à Addis-Abeba pour encourager la coopération économique entre les États membres.

Par sa résolution 61(IV) adoptée le 2 mars 1962 au cours de sa 78ème Session plénière, la Commission suggérait déjà que soient étudiées les possibilités d'amélioration des échanges à travers le Sahara sous leurs aspects économiques, techniques et financiers.

J'ai plaisir à ajouter qu'à travers les archives, j'ai relevé que, dès sa naissance, le Projet a été initié avec grande qualité dans chacun des pays membres du CLRT.

Avec l'Assistance du PNUD, les ingénieurs des Ministères des Travaux Publics des pays membres, en particulier l'Algérie qui a joué un rôle moteur, ont réalisé aux tous débuts du Projet, un travail remarquable durant la phase Etude pour la recherche du tracé ainsi que pour la cohérence et la rentabilité à long terme.

Aujourd'hui, on peut dire que le Projet est en harmonie avec les visions des schémas continentaux et nationaux pour le développement des grands axes routiers et l'axe Alger-Lagos figure comme on peut le voir ci-dessous, au centre du schéma continental des grands axes africains conçu par la CEA.



Le Réseau de la RTS :



**PAYS MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON**



Le Projet de la RTS est un réseau de 9900 km composé d'un axe majeur et de trois branches. En considérant que les sections en cours de réalisation sont bitumées, cela donne le résultat suivant :

	Linéaire Total km	Linéaire Bitumé km	Reste à Réaliser Km
Axe principal Alger Lagos	4630		-
Tunis-Ghardaia	1055	1055	-
La liaison Silet – Bamako	2575	1725	700 au Mali et 150 en Algérie
Gao -Niamey	440	440	-
Zinder N'Djaména	1200 km	1150	50 Liwa Rig-Rig (Tchad)
Total	9900	9000	900

Le réseau est connecté directement à 3 grands ports (Alger-Tunis-Lagos) et la perspective de deux autres ports en eaux profondes en Algérie (El-Hamdania) et en Tunisie (Gabès).

Le réseau dessert 74 agglomérations et une zone d'impact qui abrite une population de 60 millions d'habitants.

En 2009, le CLRT a lancé, grâce à un financement de la BADEA, dirigée alors par un algérien, Monsieur Khellaf Abdelaziz, une étude<sup>1</sup> ayant pour objet « l'identification des potentialités d'échanges commerciaux entre les pays membres du CLRT ». Les conclusions, toujours d'actualité, recommandaient tout particulièrement :

- *L'instauration du système Corridor*

---

- *La création, d'une Instance commune chargée du soutien et de la promotion des échanges commerciaux entre les pays du CLRT.*

Mais l'heure n'était pas encore venue pour être entendu.

Fort heureusement, nous observons que nos Institutions continentales dont, principalement, la CEA, la CUA, le NEPAD, la BAD, la BADEA, la BID et le Fonds de l'OPEC continuent inlassablement à initier et soutenir les projets de développement pour notre continent.

---

<sup>1</sup> Etude réalisée par un groupement de Bureaux d'études algériens de grande qualité, suite à une consultation internationale.

Dans ce sens, le Projet de la RTS a bénéficié d'un grand soutien, notamment pour le financement des stages de formation que nous avons organisés dans les différents pays du CLRT.

En mars 2020 la CNUCED a sollicité l'assistance du CLRT pour conduire une Etude régionale sur la Promotion et la Commercialisation du Corridor routier transsaharien (RTS), son évolution vers un Corridor économique et l'établissement d'un mécanisme de gestion pertinent.

L'étude est financée par la BID. Le CLRT apporte tout son soutien à cette Etude. Les conclusions sont présentées en un Webinaire, le 15 décembre 2020, qui a vu la participation de 46 représentants d'institutions et des 6 pays membres du CLRT.

Résumons cette Etude avant d'aller vers ses conclusions et propositions.

Alimentée pour l'essentiel par les données du CLRT, l'Etude, conduite avec beaucoup de sérieux et de qualité par la CNUCED,

1. Confirme la maturité physique du Projet et estime que le Corridor RTS est l'un des plus anciens corridors routiers transnationaux d'Afrique ainsi que l'un des plus complets en termes de travaux physiques routiers.

2. Rappelle et précise que l'objectif ultime visé par l'Etude, avec le support de la BID et de la CNUCED, est de promouvoir le commerce, d'améliorer la fiabilité et l'efficacité des transports, de minimiser les retards et les temps de transit, de réduire les coûts de transport, ce qui contribuera à la transformation du réseau routier en Corridor de développement économique jetant ainsi les bases des conditions d'une future intégration économique régionale. En d'autres termes, aller vers l'objectif initial du Projet.

3. Rappelle que tout juste 1 % du commerce total de l'Algérie se fait avec l'Afrique en dehors de la zone du Maghreb et que le commerce entre le Niger et la région du Maghreb serait d'environ 10 camions lourds par jour et précise que ce n'est pas nécessairement le volume des échanges commerciaux entre les pays qui compte, car cela se développera au fil du temps. Ce qui importe c'est l'efficacité et la performance de la facilitation du transport et du transit pour toutes les étapes et aspects de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique, en particulier en termes de temps et de coûts.

---

Des conclusions et propositions du rapport de la CNUCED, je rapporterai, ici, ce qui me semble l'essentiel et surtout le préalable à toute action, à savoir :

*L'élaboration et l'approbation d'un Protocole d'Entente (PE) intergouvernemental entre les six pays membres du Corridor RTS avant d'aller vers un cadre de coopération et une structure / mécanisme de gestion de ce Corridor.*

Le rapport CNUCED recommande en particulier que les pays membres et les experts techniques participant aux activités et aux délibérations du CLRT devraient informer les décideurs de leurs pays respectifs afin d'obtenir l'appui nécessaire à la promotion de ce Corridor de la RTS.

Pour la mise en œuvre de ces propositions, j'ai soumis à Monsieur le Ministre des Travaux Publics, le 8 janvier 2021, le projet de tenir (par Wébinaire, si indispensable) la 71<sup>ème</sup> session du CLRT, de rang Ministériel, à Alger, et ce, pour fin Mai 2021. L'ordre du jour central de cette séance serait l'examen d'un projet d'accord intergouvernemental devant créer officiellement le Mécanisme de coopération pour l'instauration officielle du Corridor, J'ajouterai que nous savons tous que le contexte a évolué positivement sur notre continent à travers, notamment, la ratification de la ZLECAF. Cette évolution est visible, en Algérie tout particulièrement, au vu des déclarations de nos plus hauts responsables.

Je ne terminerai pas sans témoigner, encore une fois, de ma considération à tous les participants, avec des remerciements renouvelés au CNESE pour son assistance et son soutien.

Je vous remercie de votre attention.

Alger le 4 mars 2021